



CONVOCATION

à la séance ordinaire du Conseil général

de lundi 11 novembre 2013, à 19h30, à l'Hôtel de Ville

17^{ème} SEANCE

Deuxième supplément à l'ordre du jour

13-610

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Jachère douteuse » (Déposée le 7 novembre 2013 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1^{ère} fois lors de la séance du 11 novembre 2013) :

« Le chef du Service de la santé et des affaires sociales de notre Ville siège de par sa fonction au sein de l'association des Ateliers Phénix, qu'il préside même. Nous avons appris, par voie de presse (L'Express, 25.10.13), que ceux-ci utilisaient une serre située en terres agricoles à La Tène pour y stocker des vélos. Une telle utilisation de cette serre est illégale. Nous avons été stupéfaits de lire, toujours dans la presse, que malgré l'injonction du service juridique du SAT de quitter les lieux à fin juin 2013, lesdits ateliers ne s'étaient pas exécutés. Pire, le chef de service mentionné s'est même exprimé sans vergogne, considérant que la loi ne s'appliquait pas à son association.

Cette situation est problématique en soi, mais le fait qu'un chef de service engage, par sa fonction de représentation, la Ville dans une situation illégale est à notre sens grave. Que cette même personne ne donne pas suite aux injonctions de l'Etat l'est également. Qui plus est, ce faisant, il a porté atteinte à l'image des Ateliers Phénix, que la Ville soutient par ailleurs.

De tels propos ont de quoi provoquer les questions suivantes :

- Le Conseil communal était-il au courant de la situation illégale de ce stockage de vélos ?
- Le Conseil communal a-t-il prévu des mesures pour mettre fin à cette situation illégale ?
- Le Conseil communal encourage-t-il ses cadres à la désobéissance civile ?
- Le Conseil communal a-t-il prévu des sanctions à l'égard de ce chef de service peu regardant de la loi ?

Notre groupe attend les réponses à ces questions avec grand intérêt.

Neuchâtel, le 8 novembre 2013

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Olivier Arni

Le chancelier,

Rémy Voirol